

Objectifs

- Comprendre l'évolution des obligations des entretiens professionnels avec la loi du 5 septembre 2018
- Clarifier les enjeux, le contenu et le rôle des acteurs
- Préparer et structurer les entretiens professionnels
- Se doter ou faire évoluer ses supports et ses pratiques pour faciliter la conduite des entretiens professionnels

Public

RH ou toute autre personne amenée à mettre en place les entretiens professionnels dans son entreprise

Pré-requis

Etre dans la fonction RH

Programme

1/ Les obligations juridiques de l'entretien professionnel (EP) et ses modalités de mise en oeuvre

- Les obligations des entreprises et leurs évolutions avec la loi du 5 septembre 2018
- Les spécificités du bilan à 6 ans et les risques pour l'employeur
- Les entretiens professionnels spécifiques
- Le calendrier à prévoir
- RH ou manager : qui doit mener l'entretien ?
- L'entretien est-il obligatoire pour le salarié ?

2/ Quelle stratégie d'entreprise adopter pour les EP ?

- Comment donner à chacun une vision de l'EP cohérente avec votre entreprise ? Quelle posture adopter en tant que RH ?
- Déterminer l'objectif de votre entreprise vis-à-vis des EP
- Articuler l'EP avec les autres entretiens existants
- Les acteurs de l'entreprise impliqués dans l'EP et ce qu'ils devraient en attendre
- Le rôle d'accompagnement du service RH dans les EP

3/ Quel contenu prévoir pour l'entretien professionnel ?

- Définir sur quoi doit porter l'EP
- Lister les points à aborder
- En cas d'entretien de reprise d'activité : quels sujets doivent être abordés ?
- Travaux pratiques : Préparer ou améliorer votre trame

4/ Comment améliorer ses pratiques ?

- Analyser les process liés aux entretiens au sein de votre entreprise
- Trouver les leviers qui permettraient de les améliorer
- Rendre le salarié acteur ?
- Utiliser l'intelligence collective pour être plus efficace

5/ Comment donner envie de s'intéresser aux entretiens professionnels ?

- Prévoir une communication efficace pour favoriser l'adhésion (managers, salariés)
- Les formations à envisager (sur quoi former ? qui ? quelle approche ?)
- Le suivi à mettre en place avec le comité social et économique.

RH : mobiliser tous les acteurs de l'entreprise pour réussir les entretiens professionnels

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les pratiques et problématiques des stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Diffusion d'un support PPT
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

■ Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

■ Tarif

Nous contacter

■ Durée

1 journée de 09h00 à 17h30, soit 7 heures de formation

■ Intervenant(s)

Intervenant(e) spécialiste du sujet,